



S Paysage de la vallée de la Chiers de de paurs les hauteurs de Braumont, Viviers-sur-Chiers

Paysage du plateau depuis les hauteurs du fort de Fermont, Montigny-sur-Chiers Cette dualité et le contraste entre des paysages de plateau dégagés et des vallées plus secrètes constitue le trait de caractère d'un paysage ouvert.

confluence entre les deux rivières éponymes. Le plateau et les vallées sont donc les composantes essentielles des paysages du territoire. Ce plateau propose un relief ondulé et entaillé par des petites vallées étroites et sinueuses : les vallées de la Crusnes et de la Chiers. Longuyon marque le point de

Les paysages du nord du département conservent un caractère rural lié à **un vaste plateau calcaire** délimité à l'ouest par la plaine de la Woëvre et à l'est par la vallée de la Moselle qu'il domine.

LE PAYSAGE COMME HÉRITAGE DES TRADI-TIONS AGRICOLES

Les paysages cultivés des vallées de la Chiers et de la Crusnes sont, en grande majorité, constitués de pâtures et de prairies de fauche. Ces milieux associés aux espaces naturels (ripisylves, cours d'eau, etc.) sont des facteurs de richesses en matière de biodiversité. A l'inverse, les paysages du plateau se caractérisent essentiellement par de vastes espaces agricoles voués à la culture céréalière. Ces ambiances très contrastées s'ex-



pliquent notamment par des traditions agronomiques anciennes. Aussi les paysages de plaines et de plateaux des campagnes lorraines sont pour partie marqués par un système agricole pluriséculaire singulier: « l'openfield lorrain » .

Cette organisation agricole repose sur une exploitation du sol particulièrement optimisée et codifiée : assolement obligatoire, fauches et vendanges soumises à la règlementation, etc. La pratique la plus emblématique de ce système est la « vaine pâture ». Aujourd'hui abandonnée, elle consistait en la mise en commun obligatoire des terres individuelles pour permettre à tout un chacun de profiter d'une pâture

communautaire pour son troupeau. La clôture des parcelles étant donc interdite, il en résulta un paysage agricole ouvert et dégagé.

Cet héritage a marqué l'organisation des sols et donc les paysages agricoles du territoire : ainsi les terres les plus difficiles à cultiver étaient laissées en friche ou en forêts, les coteaux les mieux exposés étaient résevés à la culture de la vigne ainsi qu'aux vergers. Enfin les fermes étaient regroupées dans des villages compacts à proximité des cultures et des pâtures. Ce paysage d'openfield s'est particulièrement accentué avec les remembrements

successifs qui tendent désormais à augmenter les superficies des parcelles.

- 3 Pâturages et prairies permanentes dans la vallée de la Crusnes, Boismont
- Paysage de polyculture élevage dans la vallée de la Chiers, Charency-Vezin
- 5 Silo à grain sur plateau, Longuyon
- 6 Paysage ouvert sur le plateau céréalier, Doncourt-lès-Longuyon
- 7 Ferme de la Marlerie, Longuyon







PLATEAU ET VALLÉES : LES TRAITS DE PAYSAGE DU PAYS-HAUT.







PAYSAGE DE MÉMOIRE ET HÉRITAGE DES GRANDES GUERRES.

Le territoire de la communauté de communes est marqué par les traces des grands conflits du XXème siècle, certains aménagements comme le secteur fortifié de la ligne Maginot font partie d'un patrimoine militaire encore présent.

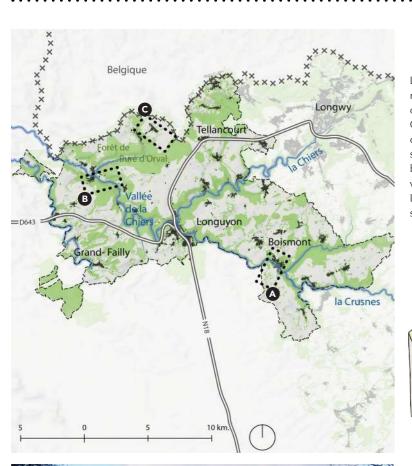
Les lieux de mémoire sont visibles dans les paysages notamment les nécropoles et les monuments aux morts associés aux zones de conflits. Les combats occasionnant d'importantes destructions ont

également eu un impact avec une architecture des villages dite de la Reconstruction. La réorganisation du bâti et l'utilisation de certains matériaux participent encore aujourd'hui pour partie à l'identité architecturale du territoire.

- B Casemate d'artillerie du fort de Fermont 1936, Viviers-sur-Chiers
- Nécropole nationale et sa lanterne des morts 1932, Pierrepont

DE VALLÉES EN PLATEAUX

LES PAYSAGES RURAUX DU PAYS-HAUT



A LES VALLÉES FERMÉES DE LA CRUSNES ET DE LA CHIERS.

Les vallées offrent des paysages relativement fermés et naturels en contraste avec les plateaux cultivés. Ces secteurs en amont, là où les cours d'eau sont les plus réduits, se caractérisent par des coteaux boisés et abruptes qui forment une vallée étroite.

boisés et abruptes qui forment une vallée étroite.

Boismont surplombant la vallée de la Crusnes et le moulin du Grand-génie

d'implantation de villages dans la

vallée. Seuls quelques éléments

d'aménagement (moulins, voie fer-

rée) animent le paysage des fonds

B LA VALLÉE OUVERTE DE LA CHIERS.

En aval de Longuyon, les vallées sont plus ouvertes à la faveur d'installations de villages en pied de coteaux. Ces derniers, boisés sur les fronts, offrent des espaces de cultures vivrières et de pâturages sur leur flanc.

La rivière sinueuse est accompagnée de sa ripisylve et souvent bordée de pâturages. Le cours d'eau est également ponctué d'installations proto-industrielles (petites usines, moulins) ainsi que de la voie ferrée qui borde la rivière en fond de vallée.

paturés et jardinés.

5 La vallée de la Chiers à Charency-Vezin

G LE PLATEAU

Le plateau ouvre sur des dégagements de vue. Marqués par les vastes étendues de cultures céréalières, les paysages définissent des horizons lointains notamment la plaine de la Woëvre à l'Ouest. Des éléments de repère ponctuent le paysage du plateau : champs éoliens, silhouettes villageoises, etc.

6 Fermont et Montigny-sur-Chiers à l'interface du plateau et de la

